

PRIX DE THÈSE ANOFEL 2020



L'Association Française des Enseignants et Praticiens hospitaliers titulaires de Parasitologie et de Mycologie Médicales (ANOFEL) remettra lors de l'Assemblée Générale annuelle

2 PRIX de 750 Euros

**Destinés à récompenser
une Thèse d'exercice et une Thèse d'Université**

Sont autorisés à s'inscrire :

Tous les étudiants (médecins, pharmaciens, vétérinaires, scientifiques) ayant soutenu leur thèse dans une université française entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Le sujet de la thèse devra obligatoirement se référer à un sujet de la discipline Parasitologie et Mycologie Médicales.

Le directeur ou président de thèse ou un des membres du jury devra obligatoirement être membre de l'association ANOFEL. Les thèses en co-tutelle sont acceptées. Seules les thèses rédigées en français sont recevables.

Modalité d'attribution du prix : Le jury, composé de membres de la commission Recherche d'ANOFEL ainsi que d'autres personnalités reconnues pour leur compétence dans le domaine considéré, évaluera chaque thèse à l'aide d'une grille pré-établie (originalité, méthodes choisies, présentation des résultats et iconographie, interprétation des résultats, discussion, conclusion, pertinence du travail, perspectives, style, orthographe, bibliographie, publications issues du travail). **Le jury établira un classement final prenant en compte l'ensemble des évaluations/rapports. Un courrier sera ensuite adressé à chaque candidat l'informant du résultat des délibérations ; aucun rapport ne sera réalisé ou diffusé. Les lauréats seront conviés à présenter une synthèse de leurs travaux à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.**

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

- **Le mémoire de thèse en version pdf (Pour simplifier les démarches, il n'est pas demandé de fournir un mémoire de thèse en version papier).**
- **Un curriculum vitae synthétique (2 pages maximum, interligne simple) faisant apparaître, entre autres, les publications issues de la thèse et la situation professionnelle du candidat au moment de la candidature.**

Les candidats désirant concourir doivent adresser leur dossier complet avant le 20 janvier 2021 (délai de rigueur) à l'adresse suivante : monique.ndiaye@unicaen.fr